



## Partage de bien suite une séparation

Par **belaud**, le **28/05/2008** à **11:02**

bonjour,voila ma question mon ami possede un quad qui lui a ete offert par son ex compagne pour noel . Cette derniere souhaite recuperer ce bien sous pretexte qu'elle a payer la facture et que celle ci est a son nom. Cependant c'est lui qui a regler les facture d'entretien du quad . Comment proceder pour qu'il reste en sa possession ? Sachant qu'il s'agit un quad non homolegue il n'y a pas e carte grise merci de de votre réponse

Par **novice43**, le **28/05/2008** à **13:23**

bonjour,

Ce qui prévaut en la matière est celui ou celle qui a acheté le Quad, comme l'ex.amie possède la facture d'achat et que celle ci est à son nom, elle est officiellement la propriétaire. Elle peut le réclamer. Vous dites ex-compagne, étaient ils mariés ?

L'entretien du quad ne confère pas la propriété.

Cordialement,

Par **belaud**, le **28/05/2008** à **13:26**

merci de votre reponse, en effet il n'etait pas marié juste en vie commune  
bonne journee